

L'édit'EAU

Par Pierre
Dharreville
Secrétaire
départemental
du PCF 13



CLAIR COMME DE L'EAU DE ROCHE ...

Les choses sont simples : l'eau ne doit pas être aux mains des marchands. Il ne doit pas y avoir moyen de spéculer sur l'eau, de faire des profits sur ce bien commun de l'humanité. La loi de l'argent qui veut s'imposer partout à travers les traités européens et les injonctions du FMI doit reculer, car elle conduit le monde à sa perte. **Il faut relever deux défis majeurs : l'égalité d'accès de toutes et tous à l'eau parce qu'elle est essentielle pour vivre ; le respect de la ressource naturelle, de son cycle, de l'environnement.** Ces deux défis supposent des choix et des investissements. Ces choix imposent de s'attaquer aux multinationales qui ont investi ce marché pour contenter leurs actionnaires. **C'est pour cela que nous défendons la gestion publique, à travers la création d'un grand service public national décentralisé.** Déjà, à la Région, c'est sur notre impulsion que s'est mis en place ce que nous vous avons proposé durant la campagne du Front de gauche : un espace public régional de l'eau (Epre) qui aide les collectivités à migrer vers la gestion publique. **Ensemble, allons plus loin, reprenons le pouvoir sur nos vies !**

L'eau est à nous, rien n'est à eux

Gestion publique et maîtrise citoyenne, un double enjeu pour sortir des griffes des marchands ce bien commun de l'humanité et le rendre accessible à tous



L'eau est vitale au développement humain, indispensable à la production alimentaire. L'agriculture est de loin le premier utilisateur d'eau, absorbant quelque 70 % de la consommation totale. Aujourd'hui encore, 1,4 milliards de personnes sont privées d'eau potable tandis que plus de 5 milliards n'auront sans doute toujours pas accès en 2030 à un système d'assainissement décent. 80 % des maladies des pays en développement sont liées à l'eau : elles font chaque année près de 1,7 million de morts.

Face à cet enjeu humain, l'affirmation du droit inaliénable à l'eau, de qualité et en quantité suffisante, pour toutes et tous, à un prix abordable quelque soit l'usage (eau alimentaire et domestique, industrielle et agricole) est un impératif de progrès humain.

En France, si la ressource est gratuite, nous payons très et trop cher le traitement et la distribution. **Nous considérons qu'il faut sortir l'eau du marché. Elle ne peut plus être considérée comme une marchandise. Elle doit devenir un bien public.** Le consommateur citoyen ne doit plus être l'otage de règles définies par le marché et notamment les grandes multinationales de l'eau. **Le marché français est pour l'essentiel détenu par seulement trois grands groupes : Suez, Veolia et la SAUR.**

Garantir un droit d'accès réel et une maîtrise citoyenne, c'est la construction d'un service public national de l'eau qui garantisse sa gestion décentralisée et locale. **L'eau est une compétence communale ou intercommunale et elle doit le rester.**

Le cadre de ce service public national serait :

1. agir pour un autre financement de l'eau et de l'assainissement et tendre par des péréquations à l'établissement d'un « tarif unique modulé » sur tout le territoire national ;
2. créer les conditions de la transparence des modalités de la gestion de l'eau et en assurer un contrôle citoyen ;
3. constituer une filière de formation professionnelle en secteur public ;
4. se réapproprier et développer la recherche en secteur public aujourd'hui pour l'essentiel accaparée par le privé, s'assurer de la maîtrise publique des brevets.
5. la mise en œuvre du droit effectif à l'eau pour tous et notamment pour les foyers les plus en difficulté par la création d'une allocation eau, versée par les CAF à toutes les familles dont la charge financière pour l'eau dépasse 3 % de leurs ressources ou bien en rendant gratuits les premiers mètres cubes, indispensables pour les besoins primaires.

★ Karim Ghendouf

Responsable écologie et énergie du PCF 13

CONTRE LA MARCHANDISATION, LES COMMUNISTES À L'OFFENSIVE

Les députés communistes sont à l'origine de plusieurs propositions concrètes pour rendre le droit à l'eau inaliénable. Reste à gagner une majorité de gauche courageuse pour les voter.

L'organisation de la gestion de l'eau en France a donné lieu à une intense production législative et réglementaire depuis cinquante ans, encadrée désormais par des directives européennes. **Dès l'origine, les enjeux de décentralisation et de concertation ont été mis en avant pour traiter ce « patrimoine commun de la Nation¹ » qui « n'est pas un bien marchand comme les autres² ».**

Force est pourtant de constater que, si des progrès ont été réalisés dans la surveillance et l'entretien des nappes phréatiques, **l'alimentation et l'assainissement échappent à un véritable contrôle citoyen** tout en générant de criantes inégalités d'accès à la ressource.

Combattre les lobbies financiers qui interviennent pour maintenir leurs profits, c'est éradiquer les drames humains qui touchent toute la planète. **Pour ces raisons, les députés communistes avaient proposé au vote de l'Assemblée un texte visant à faire référence en matière de gestion publique par des mécanismes simples :**

★ **soumettre la production, la distribution** de l'eau potable, ainsi que le traitement des eaux usées, **à des règles de service public** pour tendre à l'égalité des usagers sur l'ensemble du territoire et garantir l'intérêt des collectivités locales ;

★ **nationaliser** les activités liées à la production, à la distribution et à l'assainissement de l'eau ;

★ **viser des objectifs ambitieux en termes de planification**, d'inventaire de la ressource, de prévention des pollutions...

★ **créer une Agence de l'eau** avec pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la politique nationale de l'eau en matière de gestion, de recherche, d'évaluation quantitative et qualitative des besoins ;

★ **conserver aux collectivités territoriales la responsabilité de la production**, de la distribution de l'eau et de son assainissement³.

Ces enjeux sont encore devant nous, le FAME va être un moment fort de mobilisation. **Les élections législatives de juin sont l'occasion pour les citoyen-ne-s d'interpeller les candidat-e-s afin d'obtenir qu'elles et ils prennent position et s'engagent concrètement.**



Retrouvez toutes nos propositions dans le programme du Front de gauche (Librio) en vente 2 € en librairie et auprès des militants du PCF et du Front de gauche.

1. Loi sur l'eau du 03/01/1992
2. Directive cadre européenne sur l'eau de 23/10/2000
3. Proposition de loi n° 430 du 06/12/2007

★ **Isabelle Pasquet,**
sénatrice (PCF) des Bouches-du-Rhône



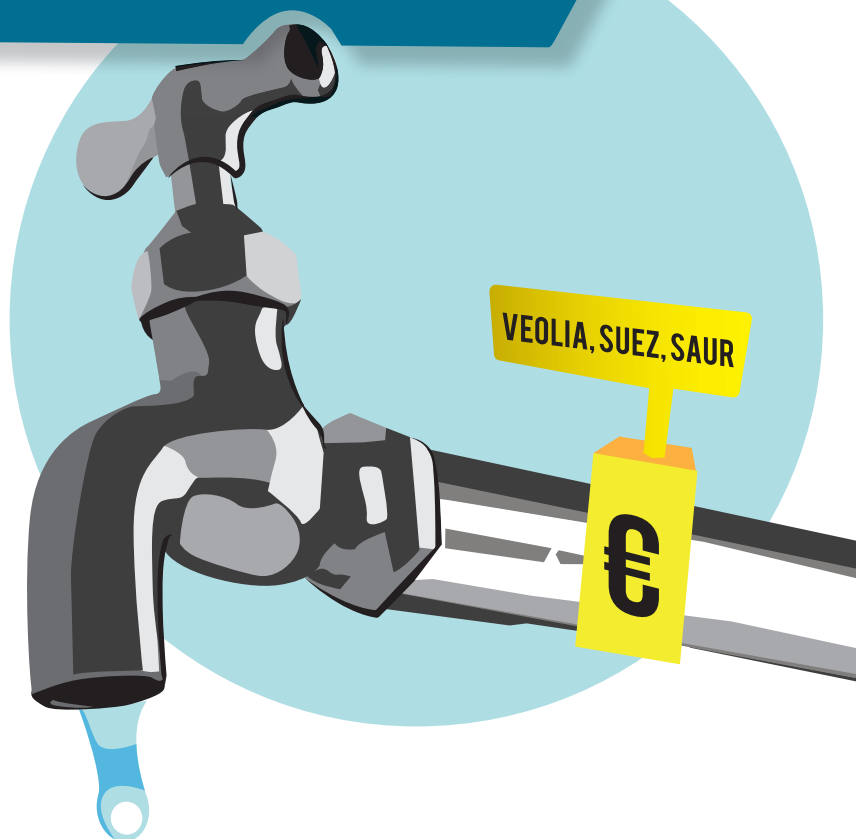
ROQUEVAIRE, « PORTEUR D'EAU » DEPUIS 86 ANS

Cette commune du pays d'Aubagne et de l'Etoile est un modèle en termes de maîtrise publique de l'eau, en partie gratuite pour les habitants.

La notion de « porteur d'eau » consiste à tout mettre en œuvre pour distribuer l'eau, la traiter en amont et en aval et ne faire payer que ces seuls services, sans marge ni le moindre profit sur l'eau elle-même. C'est, en d'autres termes, lutter concrètement contre la marchandisation de cette ressource naturelle. C'est le choix de Roquevaire qui fait partie, depuis 1925, des 20 % de communes françaises qui n'ont jamais concédé leur eau au secteur privé.

En 1971, Léon David, sénateur-maire communiste, avait d'ailleurs conforté ce choix en structurant véritablement la régie municipale qui produit et gère aujourd'hui 1 million de mètres cubes et dessert plus de 4 000 abonnés roquevairois. Le service est assuré par huit agents : deux pour les démarches administratives et la relations avec les usagers et six pour la surveillance des stations de pompage, l'entretien et la réparation du réseau, les travaux de branchement de nouveaux compteurs, etc.

Ce choix de la gestion publique relève d'une véritable volonté politique et permet ainsi de fournir une eau de qualité à un prix parmi les plus bas du département. La majorité



municipale élue en 2008 vient de confirmer cette orientation avec l'instauration pour la première tranche, dite « eau vitale », d'un tarif solidaire et responsable au prix d' 1 euro HT les 30 premiers mètres cubes consommés. Et ce, pour tous les foyers de la commune.

L'eau est un bien public qui doit être à la portée de tous. A Roquevaire, la formule a du sens.

★ Frédéric Rays - premier adjoint au maire de Roquevaire

LA RÉGION SE MOUILLE AVEC LE FRONT DE GAUCHE

Comme la carte ZOU instaurant la gratuité des transports régionaux pour les jeunes, la création de l'espace public régional de l'eau (EPRE) est la concrétisation d'une proposition du Front de gauche.

L'EPRE existe ! Le groupe Front de gauche l'a porté, le Conseil régional l'a adopté. Un des points forts du programme que défendait la liste du Front de gauche pendant la campagne des élections régionales a été validé par le Conseil régional. Et le président m'a confié cette délégation.

Aujourd'hui le service existe et il commence à être sollicité par des communes qui souhaitent se réapproprier la gestion de l'eau et de l'assainissement. Des communes mais aussi des associations et même de simples citoyens qui sont excédés par le fonctionnement des délégations de service public qui gèrent l'eau en fonction des desiderata des actionnaires et non pour le bien

commun. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule en France où ce service existe.

Accompagner les communes, conseiller les associations, entretenir un dialogue permanent avec les citoyens, c'est mettre en pratique concrètement la démocratie. Comme pour d'autres décisions du Conseil régional portées par le Front de gauche (loi S.R.U., émission d'un titre de recette, la gratuité des T.E.R., etc.), cette volonté et cette démarche ne vont pas de soi. **La conjugaison de nos actions, notre façon de porter nos convictions collectivement avec la population, nous a permis de marquer le début de ce mandat par ces actes concrets.**

★ Gérard Piel

Président du groupe Front de gauche PACA, conseiller régional délégué à l'EPRE



FAME 2012, UN GRAND CRU POUR L'EAU À MARSEILLE

Dès 2010, les élus communistes de Marseille signent l'appel fondateur de l'organisation d'un Forum alternatif mondial sur l'eau (Fame). Leur objectif : construire une alternative concrète au VIème Forum mondial de l'eau, organisé par le Conseil Mondial de l'Eau, composé de sociétés transnationales et de la Banque Mondiale qui prétend s'arrogner la gouvernance mondiale de l'eau.

Impulsé par des associations, des organisations syndicales et des citoyens, le Fame va rassembler celles et ceux qui se battent pour l'accès de tous à l'eau potable et à l'assainissement, leur gestion publique et leur maîtrise citoyenne. Un forum des luttes et des solidarités contre l'accapement des biens communs. Le vrai forum des expériences, des alternatives, des idées et des cultures !

Le travail préparatoire au forum alternatif a mis en lumière que les élus communistes, les mairies qu'ils dirigent sont, dans la plupart des cas, à la pointe de la gestion en régie directe pour l'eau et l'assainissement.

Tout au long de la manifestation, le Parti communiste et ses élus seront actifs dans les débats pour y porter des propositions offensives en phase avec l'enjeu majeur qu'est l'accès à la ressource vitale en dehors de toutes notions de profit.

Ce qui semblait impossible, faire travailler ensemble la diversité sociale, culturelle et syndicale de cinq continents est en passe de dépasser les objectifs puisque se pose dès maintenant la question des prolongements à ces travaux.

★ **Christian Pellicani**
conseiller municipal de Marseille
candidat du Front de gauche aux législatives dans la 2^e circonscription des Bouches-du-Rhône



DU 14 AU 17 MARS 2012
AU DOCK DES SUDS | MARSEILLE

Quelques rendez-vous

Les 9 et 10 mars, à l'Hôtel de Région (Marseille) :

« **Eau, planète et peuples, pour une citoyenneté mondiale** », rencontre internationale à l'initiative de la fondation France Libertés.

Le 10 mars à Martignes : **rencontres internationales des organismes de gestion publique de l'eau et de l'assainissement**, à l'initiative du Mouvement National de Lutte pour l'Environnement.

Le 13 mars à Aubagne : rencontre internationale des élus et des pouvoirs locaux sur le thème

« **Eau bien commun de l'humanité, un enjeu pour le droit à la ville** ».

Du 14 au 17 mars, au Dock des Suds (Marseille) : **la cinquantaine d'atelier du Fame.**

Le 14 mars, à la Maison des communistes (Marseille) : **soirée conviviale avec les délégations étrangères du Fame.**

Le 15 mars, à 19h00 au théâtre Toursky (Marseille) : **grand débat citoyen sur l'eau.**

Le 17 mars, à Marseille : **manifestation populaire et festive** au départ du Palais Longchamp à 14h30 puis concert de clôture à partir de 18h00 au Dock des Suds.

... J'adhère au PCF



Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

E-mail : _____

Tél : _____

F H

Tél. : 04 95 05 10 10 - E-mail : contact@pcf13.fr - Web : www.pcf13.fr